



Inauguré en 1817 par le Duc d'Angoulême, le Pont du même nom est réglé automatiquement au rythme des marées. À marée descendante, il s'ouvre pour évacuer les eaux douces vers la mer puis se ferme à marée montante pour empêcher l'entrée des eaux marines dans les terres. Ce vieux pont en pierre a été rallongé et on a construit des exutoires propres à chaque grand biez : la Banche, le canal des Planches, le Guyoult et le biez de Cardequin.

Comment écouler les eaux douces à la mer ?

Saint-Benoît-des-Îles. La mer par deux ponts à clapet : le pont d'Angoulême au Vivier-sur-Mer et le pont de Blanc Essai à tant alors le plus court chemin de Dol à la mer afin que les eaux de ce marais versant s'y jettent directement et ne stagnent plus dans le marais. Les eaux de ce marais hydraulique sont évacuées à la mer par deux ponts à clapet : le pont d'Angoulême au Vivier-sur-Mer et le pont de Blanc Essai à



C'est pourquo, 350 km de canaux, de biefs et de fossés furent peu à peu creusés afin de gérer les niveaux d'eau du marais de Dol. Au XIII^e siècle, le cours du Guyoult fut dévié et canalisé, empruntant au rythme des marées. À marée descendante, il s'ouvre pour évacuer les eaux douces vers la mer puis se ferme à marée montante pour empêcher l'entrée des eaux marines dans les terres. Ce vieux pont en pierre a été rallongé et on a construit des exutoires propres à chaque grand biez : la Banche, le canal des Planches, le Guyoult et le biez de Cardequin.

Un réseau de 350 km de canaux...

Les marais de Dol, au fil de l'eau...

Circuit du Bec à l'Âne

Le Vivier-Sur-Mer, Cherruex, Mont-Dol



12

20 km

5 h 00



Dans un marais où le déplacement en barque a été vite abandonné, il a fallu créer des ponts afin de franchir les nombreux canaux. Le Haut-Pont permet le passage d'un ancien chemin reliant Saint-Malo à Dol, fréquenté par marchands et pèlerins qui, par ce raccourci, contournaient ou gravissaient ensuite le tertre du Mont-Dol. La descente pavée facilitait non seulement l'accès aux bestiaux venus sabreuer, mais aussi le travail des lavandières et l'accostage de petit bateaux.

Des ponts pour franchir les canaux

L'Association Syndicale des Diques et Marais de Dol, créée en 1799, regroupe environ 7 500 propriétaires fonciers : elle a pour mission de préserver les propriétés de l'invasion de la mer et de pourvoir à leur dénoisement intérieur. Elle gère plus de 350 km de canaux qui assurent le drainage des terres et la régulation des niveaux d'eau en période estivale.

La gestion des canaux

Le relief du marais étant inversé, les points les plus hauts se trouvent vers le littoral, ce qui explique que les canaux peuvent atteindre 3 mètres de profondeur dans ce secteur. Le canal de la Banche, ou Banche Neuve, par opposition à la Vieille Banche, porte à la mer les eaux douces de la partie est du marais de Dol. Les berges sont régulièrement entretenues pour faciliter l'écoulement. La Banche Neuve correspond à la limite communale entre Cherruex et Mont-Dol. Le pont du Bec à l'Âne est donc mitoyen à ces deux communes. Il était autrefois équipé d'une porte à flot pour contenir l'eau salée à marée haute, puis il fut remplacé par le Pont d'Angoulême, commun à tous les biez débouchant au Vivier-Sur-Mer.

En savoir plus ...

La Baie du Mont-Saint-Michel, un patrimoine mondial

Depuis la grève, le promeneur découvrira une vue infinie sur l'ensemble de la Baie, paysage classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1979. Sa palette de couleur varie au gré de la luminosité, du temps et des marées.



Un port particulier...

Le port mytilicole du Vivier / Cherruex est l'un des principaux centres d'élevage de moules de bouchots breton et français, rare port terrestre avec ses drôles d'engins que sont les bateaux amphibies. L'activité conchylicole marque fortement le paysage de la Baie avec ses alignements de bouchots et de parcs à huîtres et le va-et-vient des tracteurs et des bateaux au gré des marées. La moule de la Baie a obtenu le label AOC (Appellation d'origine contrôlée) en 2006 et AOP (Appellation d'Origine Protégée) en 2011.



L'origine du nom «Bec à l'Âne»

L'origine du nom du lieu-dit du Bec à l'Âne, situé à proximité du Port du Vivier-Sur-Mer, reste incertaine : deux hypothèses sont plausibles. Certains l'expliquent par la forme du tracé de l'ancien trait de côte. En effet, avant l'édification de la Digue, le littoral à cet endroit avait alors la forme d'un bec, comme on peut l'observer sur la côte normande avec le Bec d'Andaine. Pour d'autres, le nom proviendrait de la langue bretonne, Beg ar Lan, qui signifie « le bout de la paroisse ». En effet, ce secteur correspond aux extrémités des communes de Cherruex et du Mont-Dol.

A voir, à faire :

Profitez de votre passage devant la Maison de la Baie CPIE Baie du Mont-Saint-Michel pour visiter les expositions sur la mytiliculture et le patri-moine naturel de la Baie, ou participer aux randonnées organisées dans la Baie.



▶ Départ : Maison de la Baie du Vivier-Sur-Mer

1 Piétons et vététistes, suivre la voie verte. Cavaliers, prendre la route longeant le littoral puis poursuivre à droite sur la digue de la **duchesse Anne**. Traverser la D797 et continuer en face en direction de la Mettrie. Avant le pont du Bec à l'Âne, tourner à gauche et emprunter un chemin qui longe les méandres de la **Banche** sur 3 km. Sur votre droite, vous apercevez le Mont-Dol.

2 Arrivé sur la route au lieu-dit Rabette, prendre à droite, traverser la D82 en direction de la Banche et la Goutte. A la Goutte, passer entre les 2 maisons et poursuivre par le chemin tout droit. Vous regagnez la Banche jusqu'au lieu-dit Les Murailles.

3 Franchir le pont et prendre à droite en direction des Murailles. Traverser le hameau et poursuivre la route jusqu'au Pont au Roux et suivre le balisage du GR (blanc et rouge). Traverser la D282 et emprunter en face un chemin de terre qui longe la **vieille Banche** (canal sur votre droite) sur 3 km. Le chemin traverse ensuite la vieille Banche et regagne la route.

4 Arrivé sur la D82, prendre à droite sur 300m puis à gauche en direction de la station d'épuration. Emprunter le sentier à droite en contrebas de la station puis longer la voie ferrée jusqu'au pont et prendre la route dit du «**chemin vert**» en direction du Mont-Dol.

5 Au croisement tourner à droite en direction du bourg. (cavaliers et VTT, prendre à gauche). Traverser la place du marché, monter l'escalier qui mène au vieux presbytère et gagner la place de l'église. 2 possibilités s'offrent à vous : - vous pouvez emprunter la route à gauche de l'église - ou bien suivre le GR pour un parcours plus sportif qui longe la falaise. Continuer tout droit à gauche du **petit étang**. Après le second moulin, descendre par un sentier en forte pente. Suivre une petite route à travers le marais blanc jusqu'au **Haut-Pont**.

6 Tourner à droite et traverser la D155 (belle chaumière sur votre gauche). Franchir le pont qui surplombe le Guyoult et tourner à droite dans un chemin empierré qui longe ce cours d'eau. Ce chemin rejoint une route qui vous conduira au lieu dit La Châtelier sur la D155.

7 Traverser la D797 puis rejoindre la voie verte longeant le littoral en contrebas de la digue de la Duchesse Anne. Dans le but de préserver l'aménagement de la voie verte, il est interdit aux cavaliers d'emprunter celle-ci. Longer la voie verte côté baie. Sur votre gauche le bassin d'affinage, Les Claires, pour les huîtres. Poursuivre votre parcours jusqu'au port mytilicole du Vivier-Sur-Mer. Soyez prudent lors de votre passage dans le port, bien observer le balisage. Franchir le Pont d'Angoulême et regagner la Maison de la Baie.

